

**PROCES –VERBAL DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
N° 19 DU 21 MARS 2024
SAISON SPORTIVE 2023 /2024**

PRESIDENT : KHLAFAOUI HACHEMI
SECRETAIRE : KADDOURI MOHAMED
MEMBRE : BOUMADANI DJELLOUL
MEMBRE ; ALLOUI MOKHTAR

ORDRE DU JOUR

1)– COURRIER.

Note Importante

ARTICLE 144 : DES REGLEMENTS GENERAUX

LES AVERTISSEMENTS DONT LE NOMBRE EST INFERIEUR OU EGAL A TROIS (03) INFLIGES A UN JOUEUR AVANT LA DATE DU 1^{ER} MATCH DE LA PHASE RETOUR SONT ANNULES .LA SANCTION POUR UN MATCH FERME RELATIVE A QUATRE (04) AVERTISSEMNTS INFLIGES A UN JOUEUR RESTE MAINTENUE , ET ELLE EST REPORTEE A LA PHASE RETOUR.

A LA FIN D'UNE SAISON SPORTIVE ET A L'EXCEPTION DES AMENDES FINANCIERES ,LES AVERTISSEMENTS INFLIGES AUX JOUEURS ET LES SANCTIONS RELATIVES A LA SUSPENSION D'UN MATCH FERME SONT ANNULES .ILS NE SONT PAS REPOTES POUR LA SAISON SUIVANTE.

REPRISE D'AFFAIRES

AFFAIRE N° 213 /2024 Rencontre AIN SULTANE – WIDAD AIN EL HADJAR du 04-01-2024 U13

Partie arretee a la 24 eme minute de jeu .

-Vu la feuille de match

-Vu le rapport de l'arbitre

-Attendu que la partie n'a pas eu sa durée réglementaire

-attendu que l'arbitre directeur signale sur la feuille de match et confirme dans son rapport avoir arrete la rencontre à la 24^e mn

Et ce suite à l'abondance de l'équipe de widad ain el hadjar au moment ou le score était comme suit :

Ain sultane 01 Widad ain el hadjar 00 .

Attendu que l'équipe widad ain el hadjar ayant refusé la décision de l'arbitre directeur à savoir l'accord du premier but de ain sultane .

Attendu que l'arbitre directeur a donné le laps de temps réglementaire .

Par ces motifs ,la commission de discipline décide –Art 52 : match perdu par pénalité au club widad ain el hadjar,pour en attribuer

Le gain du match au club CS AIN EL SULTANE qui marque trois-03- points et un score de trois -03- a zero -00-plus une amende de

Quinze mille dinars -15000,00 DA au club Widad ain el hadjar

AFFAIRE N° 214 /2024 Rencontre TBS – CRBH du 16-02-2024

U 19

Partie non jouée

-Vu la feuille de match

-Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe du TBS catégorie U 19 .

-Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire .

-Par ces motifs,la commission de discipline decide : 2^e forfait pour la catégorie U19 du TBS

-match perdu par pénalité au club TBS plus une amende de quinze mille dinars (15000,00 DA) au TBS

AFFAIRE N° 215/2024 RENCONTRE TBS – CRBH du 16-02-2024

U 17

Partie non jouée

-Vu la feuille de match

-Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe du TBS catégorie U 17 .

-Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire .

-Par ces motifs,la commission de discipline decide : 2^e forfait pour la catégorie U17 du TBS

-match perdu par pénalité au club TBS plus une amende de quinze mille dinars (15000,00 DA) au TBS

Mise à jour de la 5^e journée groupe -A-

Catégorie U 19

AFFAIRE N° 216/2024 RENCONTRE HILLEL – CAL du 16-03-2024

U19

RIEN A SIGNALER

CATEGORIE U 13 GROUPE –A-

12^e JOURNEE

AFFAIRE N° 217 /2024 RENCONTRE ASPC – CAS BOURACHED du 16-03-2024

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 218/2024 RENCONTRE SW SAIDA – G. D'OR AEH du 15-03-2024

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 219/2024 RENCONTRE WIAM HASSASNA-WIDAD AEH du 16-03-2024

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 220/2024 RENCONTRE AIN SULTANE – NREBS du 16-03-2024

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 221/2024 RENCONTRE JEUNES TALENTS – RAJA O.KHALED du 19-03-2024

RIEN A SIGNALER

CATEGORIE U I3 GROUPE –B-
9^e JOURNEE

AFFAIRE N° 222/2024 RENCONTRE BARAEM SAIDA – USMS du 16-03-2024

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 223/2024 RENCONTRE AAJ SAIDA – NRSBS du 16-03-2024

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 224/2024 RENCONTRE AJ SAIDA – WIFAK SAIDA du 16-03-2024

Partie non jouée

-Vu la feuille de match

-Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club wifak.

-Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire

Par ces motifs, la commission de discipline décide :1^e forfait pour la catégorie UI3 du club WIFAK SAIDA .

-Match perdu par pénalité au club wifak saida pour en attribuer me gain du match au club AJ SAIDA qui marque trois -03- points et un score de trois -03- à zéro -00- plus une amende de quinze mille dinars -15000,00 DA- au club Wifak Saida .

AFFAIRE N° 225/2024 RENCONTRE HILLEL – FDOB du 16-03-2024

Partie non jouée

-Vu la feuille de match

-Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club FDOB

Par ces motifs, la commission de discipline décide :2^e forfait pour la catégorie UI3 du club FD OULED BRAHIM .

-Match perdu par pénalité au club FDOB pour en attribuer me gain du match au club HILLEL qui marque

trois -03- points et un score de trois -03- à zéro -00- plus une amende de quinze mille dinars -15000,00 DA- au club FD OULED BRAHIM.

AFFAIRE N° 226/2024 RENCONTRE TARAJI SAIDA – ASNGS du 16-03-2024

RIEN A SIGNALER

AFFAIRE N° 227/2024 RENCONTRE WIDADIA – MECHAAL YOUNG du 16-03-2024

RIEN A SIGNALER

CATEGORIES : U19/U17/U15 GROUPE - A -

Mise à jour de la 8^e JOURNEE

AFFAIRE N° 228/2024 RENCONTRE USMS – IRBOK du 16-03-2024

U19

Joueurs avertis :

KOUIDRI ABDERRAHMANE Lic 1313 USMS pour comportement antisportif

IKHLEF REDA lic 0373 IRBOK pour comportement antisportif

AFFAIRE N° 229/2024 RENCONTRE USMS – IRBOK du 16-03-2024

U17

Joueur expulsé :

BENCHAA MOHAMED AMINE lic 1530 USMS pour cumul de cartons un -01- match de suspension ferme

Joueurs avertis :

TALHA KADA lic 1420 USMS pour comportement antisportif

KHODJA ABDELLAH lic 0365 IRBOK pour comportement antisportif

*Entraîneur IRBOK lic 0003 pour contestation de décision .Mille cinq cent dinars -1500,00 DA amende .

LE PRESIDENT : KHALFAOUI HACHEMI